

Thèses et synthèse de différentes études du domaine de l'encouragement précoce

Assemblée annuelle CDAS
12 mai 2017

1. Études actuelles à ce sujet

- « **Critères de bonnes pratiques pour l'encouragement précoce** », oct. 2016 (Hochschule für Soziale Arbeit, Lucerne, sur mandat du programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté)
- « **L'efficacité des offres d'encouragement précoce** », nov. 2016 (HSLU sur mandat du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté)
- « **Stratégies cantonales et coordination dans le domaine de l'accueil et de l'éducation de la petite enfance** », sept. 2016 (INFRAS sur mandat de la fondation Jacobs, du SEM et de l'OFAS)
- « **Étude sur la prévention et la lutte contre la pauvreté des familles dans les villes et les communes** », (BASS, sur mandat du programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté)
- « **Coûts et utilité d'une politique de la petite enfance** », nov. 2016 (université de St-Gall et INFRAS sur mandat de la Fondation Jacobs) : whitepaper concernant la politique de la petite enfance du point de vue économique des coûts-avantages.

2. Messages clés des études

- Tous les cantons sont actifs au niveau de l'encouragement précoce : 10 cantons ont déjà une stratégie spécifique, 7 cantons sont en train d'en élaborer une, 9 cantons élaborent le sujet dans un autre cadre. La plupart des cantons travaillent avec les communes.
- Les expériences faites dans les communes montrent que les investissements orientés vers la formation au nom de l'égalité des chances pour les enfants sont moins contestés au niveau politique.
- La combinaison la plus efficace :
 - les programmes intégraux de visites à domicile avec des objectifs clairs d'une durée de plus d'un an ;
 - l'encadrement postnatal de toutes les familles dans tout le pays ;
 - des offres d'accueil extrafamilial de qualité.
- Les investissements dans l'encouragement précoce sont rentables du point de vue macroéconomique :
 - pour les enfants et leurs parents : facteurs de capital humain ;
 - pour les pouvoirs publics : recettes fiscales et économies à moyen terme dans le système éducatif, des affaires sociales et juridique ;
 - pour les employeurs : productivité améliorée et plus de personnel qualifié en Suisse.

3. Connaissances récurrentes ; conclusion

- Des investissements sont nécessaires pour obtenir des offres de qualité. Ils sont rentables à moyen et à court terme.
- Les offres d'encouragement précoce devraient être développées.
- L'influence des parents sur les enfants est cruciale.
- Les enfants issus de familles socialement défavorisées profitent particulièrement des offres de l'encouragement précoce.
- À l'inverse : en règle générale, dans les familles de classe moyenne les enfants grandissent dans un environnement stimulant.
- L'encouragement précoce efficace exige une approche globale (affaires sociales, santé, politique familiale et de la formation).

4a. L'encouragement précoce prend effet dès lors...

... qu'il soutient le développement et l'épanouissement des enfants en bas âge au sens large et de manière globale.

- Les jeux, les espaces adaptés aux enfants et les processus de formation non formels sont des aspects importants de l'encouragement précoce.
- L'encouragement précoce n'implique pas l'avancement de l'entrée à l'école obligatoire. Il ne prévoit pas l'apprentissage de techniques culturelles tels que lire, écrire et les mathématiques.

4b. L'encouragement précoce prend effet dès lors...

- ... qu'il est traité comme thème transversal politique.
- L'encouragement précoce comprend la politique de l'enfance et de la jeunesse, la politique familiale ainsi que la politique de formation, de la santé et de l'intégration.
- Pendant la petite enfance, on pose les jalons pour apprendre les compétences essentielles dans tous ces domaines. Objectif : que les enfants deviennent des individus indépendants pouvant (plus tard) estimer les conséquences de leurs habitudes de vie et de leurs activités sur leur santé, leur carrière de formation, leurs chances sur le marché du travail et leur participation sociale.

4c. L'encouragement précoce prend effet dès lors...

- ... qu'il s'adresse à tous les enfants de 0 à 4 ans.
- Il est difficile de s'adresser aux familles pauvres, pénalisées ou socialement défavorisées et de les convaincre du bien-fondé d'une prestation.
→ Il est important que les services soient accessibles à tous, mais qu'ils soutiennent surtout ceux qui en ont besoin. Et en tenant compte de la mixité sociale !
 - Exemple : aller régulièrement à la crèche est plus favorable à la promotion des langues pour les enfants immigrés qu'une offre qui leur serait réservée.
 - Pour les enfants ayant des exigences spécifiques, il est judicieux de proposer des offres supplémentaires sélectives relevant de l'encouragement précoce.

4d. L'encouragement précoce prend effet dès lors...

... qu'il renforce et intègre aussi l'environnement des enfants, c'est-à-dire les parents et d'autres personnes chargées de leur encadrement.

- Il est important que les personnes responsables de l'éducation et de l'encadrement estiment que les offres sont judicieuses et qu'elles les encouragent. Elles le font si elles sont impliquées et si elles réalisent les avantages.
- Les ressources des parents, c'est-à-dire le degré de formation et de sensibilisation, mais aussi la santé physique et psychique des parents ont une influence importante sur le bien-être de l'enfant et ses possibilités d'épanouissement.
→ En renforçant l'environnement d'un enfant, on encourage son épanouissement et son développement.

4e. L'encouragement précoce prend effet dès lors...

- ... fait l'objet d'une mise en œuvre de qualité.
- Les parents sont prêts à confier leur enfant à une institution lorsqu'ils savent que leur enfant est en de bonnes mains. Ce n'est qu'alors que les parents peuvent se concentrer sans soucis sur leur travail.
 - La formation du personnel revêt un rôle central. Il doit y avoir assez de personnel qualifié.
 - Si l'encouragement précoce doit encourager l'égalité des chances, la qualité pédagogique est extrêmement importante.

4f. L'encouragement précoce prend effet dès lors...

... que les autres conditions-cadre sont aussi encourageantes pour les enfants et leurs familles.

- Mots-clés : politique de l'enfance et de la jeunesse, conditions de travail favorables à la famille, congé parental, garantie du minimum vital des familles, imposition de la famille...

5. Synthèse : pour qui l'encouragement précoce est rentable

Les dernières études scientifiques le montrent : l'encouragement précoce est nécessaire, car :

- il a des avantages pour l'enfant : encouragement du bien de l'enfant, égalité des chances, intégration et participation, bien-être psychique et physique ;
- il a des avantages pour les familles : les compétences des parents sont soutenues, conciliation entre famille et profession ;
- il a des avantages pour la société : citoyens indépendants, compétents et socialement responsables, moins de comportement à risque, meilleure intégration, augmentation des impôts ;
- il a des avantages économiques : les gens sont mieux qualifiés, moins de pénurie de personnel qualifié, taux d'occupation plus élevé des femmes.

6. Qui peut/veut payer ?

- Si les exigences élevées à l'égard de l'encouragement précoce sont remplies, cela se répercute sur les exigences de formation envers le personnel qualifié et leur rémunération (moins de stagiaires dans les crèches ; augmentation des coûts journaliers).
- Les cantons sont responsables de ce domaine – depuis 2003, la Confédération fournit le financement incitatif. À l'avenir, quel sera le rôle de la Confédération ?
(cf. in. parl. Aebischer : élargissement LEEJ)
- Toujours plus, toujours mieux ? Ou est-ce que nous exigeons trop de l'État et de nos enfants avec des programmes d'encouragement perfectionnés ?
(→ en règle générale, les enfants de la classe moyenne grandissent dans un environnement stimulant.)